

Fonds de soutien au dépôt de thèse doctorale

Afin de soutenir la réussite des étudiants de doctorat, la FUQAT offre des bourses de soutien au dépôt de thèse. Cette bourse est d'un montant de 7 000 \$ pour une durée maximale de six (6) mois.

Objectifs de la bourse

Ces bourses servent à soutenir les doctorant(e)s dans la dernière année de leurs études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiant(e) doit s'être consacré(e) à temps complet à son projet de recherche et doit pouvoir compléter son doctorat en 5 ans ou moins. Dans le cas où le délai excède 5 ans, l'étudiant(e) doit fournir, en plus du dossier de candidature, une justification indiquant les raisons pour lesquelles le dépôt initial de la thèse ne peut être réalisé en 5 ans.

Exigences

Les étudiant(e)s doivent présenter un plan de travail réaliste en vue du **dépôt initial** de leur thèse. Ce dépôt devra être fait au plus tard six mois suivant l'obtention de la bourse. Ces bourses sont octroyées sous réserve de ressources financières disponibles.

Critères d'admissibilité pour tous les candidats

1. Être inscrit(e) au programme d'études de doctorat à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre (interruption permise pour des raisons de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
2. Être inscrit(e) en rédaction pendant la période de mise en vigueur de la bourse.
3. Avoir un excellent dossier académique soit une moyenne > 3.7.
4. Le fonds de soutien ne constitue pas une prime au dépôt de thèse doctorale, mais vise en priorité à soutenir les étudiant(e)s ayant peu ou pas de ressources financières. Le cumul est donc interdit avec les bourses d'excellence d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FQRSC, FRSQ, FQRNT) pendant la période couverte par le concours. Pour l'étudiant(e) qui reçoit une bourse dont l'échéance arrive à terme en cours d'année, la bourse de soutien au dépôt de thèse doctorale pourra être versée entre la date de fin de cette bourse et la date de dépôt initial de la thèse. Dans le cas où l'étudiant(e) reçoit une bourse d'une autre source (par ex. de sa direction de recherche ou de tout autre organisme), le(a) directeur(rice) de thèse doit confirmer le montant et la durée de la bourse. Le fonds de soutien au dépôt de thèse doctorale pourra être versé entre la date de fin de cette bourse et la date de dépôt initial de la thèse. Il est possible toutefois d'occuper un travail rémunéré **ne représentant pas plus de 225 heures par session**, à la condition que la direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités n'entravent pas la bonne marche de ses études. Dans le cas d'un stage facultatif ou non obligatoire pour lequel le boursier reçoit une rémunération pour plus de 225 heures de travail pendant la session, il ne peut recevoir du Fonds de soutien au dépôt de thèse doctorale.

Procédures de soumission du dossier

Les étudiant(e)s dont le dépôt initial de la thèse est réalisé au plus tard six mois suivant l'obtention de la bourse.

Le dossier est présenté au Décanat à la recherche et à la création et peut être déposé en tout temps. Il inclut:

1. Le formulaire prévu avec les signatures demandées ;

2. Un bref C.V. à jour faisant état de vos réalisations académiques (publications, conférences, rapport de recherche, etc.) ;
3. Un relevé de notes ;
4. Une lettre de recommandation de votre direction de recherche confirmant la faisabilité de votre plan de travail ;
5. Un plan de travail de deux pages maximum approuvé par votre directeur de thèse et présentant:
 - Les principales étapes franchies relativement au dépôt initial de la thèse (ex.: analyses, rédaction de certains chapitres, etc.).
 - Les étapes de travail prévues mensuellement jusqu'à la date du dépôt initial de la thèse. Ces étapes doivent tenir compte des échanges prévus avec votre direction de recherche.

Critères d'évaluation

1. Qualité du dossier académique : résultats académiques (relevé de notes) et réalisations exposées au curriculum vitae.
2. Lettre de recommandation de la direction de recherche référant à la faisabilité du plan de travail.
3. Qualité du plan de travail.

Attribution de la bourse

Les candidatures retenues pour l'obtention de la bourse reçoivent un avis d'octroi du Décanat à la recherche et à la création (DRC).

La bourse d'une valeur maximale de 7 000 \$ est versée en deux versements : 4 000\$ à l'octroi et 3 000 \$ lors de la réception au DRC d'une copie du formulaire de dépôt initial de la thèse (transmettre par courriel).

Non-respect de la date du dépôt initial de la thèse

Il est important de respecter la date de dépôt initial de la thèse fixée dans le plan de travail.

Les candidat(e)s qui déposent leur thèse après la date prévue devront présenter au DRC à la date convenue pour le dépôt initial, une lettre de la direction de recherche justifiant le délai. Selon les justificatifs exposés, le DRC se réserve le droit de ne pas procéder au dernier versement. Un retard de plus de 1 mois sur l'échéancier initial entraînera systématiquement l'interruption de la bourse et le versement du montant prévu au dépôt initial.

Notez cependant que les candidat(e)s qui déposent leur thèse trois mois avant la date prévue recevront tout de même le dernier versement.

Fonds de soutien au dépôt de thèse doctorale

Identification

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Affiliations

- École d'études autochtones
- École de génie
- Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)
- Institut de recherche sur les forêts (IRF)
- UER d'enseignement et de recherche en création et nouveaux médias
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la santé
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation
- UER en sciences du développement humain et social

Identification de la direction de recherche

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Date de début du doctorat: _____

Date dépôt initial de thèse : _____

(mm-aa)

Justifications d'un délai supérieur à 5 ans pour le dépôt initial de la thèse

Fonds de soutien au dépôt de thèse doctorale

Moyenne cumulative: _____

Bourses actives:

Veillez indiquer la date de fin de la bourse ainsi que le montant obtenue. Notez que le Fonds de soutien ne peut être cumulé à une bourse d'excellence ou une bourse obtenue d'autres sources de financement.

Travail rémunéré ne doit pas représenter plus de 225 heures par session.

Liste de vérification

Veillez cocher les items de la liste de vérification ci-dessous pour vous assurer de ne rien oublier :

- Le formulaire dûment complété en **un seul fichier PDF**.
- J'ai joint un bref CV faisant état de mes réalisations académiques (publications, conférences, rapport de recherche, etc.).
- Une lettre de recommandation de ma direction de recherche confirmant la faisabilité du plan de travail.
- Plan de travail de deux (2) pages maximum.
- Relevé de notes à jour.

Pour le dépôt de votre demande ou pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Décanat à la recherche et à la création à l'adresse suivante:

recherche@ugat.ca

Signature de l'étudiant-e

Date : _____

(jj-mm-aaaa)